



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-113378>

Département(s) de publication : **65**

Annonce n° **24-113378**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Oph 65

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 38101646800013

**Ville :** TARBES

**Code postal :** 65000

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 65

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation :** <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1538834>

**Identifiant interne de la consultation :** SI/MO CLAIR VALLON BAGNERES

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Plateforme Aws

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire. - Formulaire Dc1, Lettre de candidature \_ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus - Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail) - Formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse

suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail - Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature. - Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

**Technique d'achat** : Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis** : 14/11/2024 à 11:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

**Critères d'attribution** : Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique : 40% Prix : 60%

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : MARCHE DE MAITRISE D'oeUVRE POUR LA DEMOLITION D'UN BATIMENT ET CONSTRUCTION DE 18 LOGEMENTS A BAGNERES DE BIGORRE (65)

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 71300000

**Type de marché** : Services

**Description succincte du marché** : Procédure adaptée conformément à l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 pour la partie législative et au décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 pour la partie réglementaire. &quot;Le présent marché n'est pas alloti. Les spécificités techniques des prestations demandées, la maîtrise et le respect des coûts des travaux ne peuvent donner lieu à l'attribution de lots séparés. L'ensemble de la mission de maîtrise d'oeuvre doit être menée par le même prestataire, afin d'assurer la cohérence entre les études et les travaux.&quot; Le marché est décomposé en une tranche ferme et une tranche conditionnelle Démolition du bâtiment de 40 logements et des garages existants Construction de 18 logements répartis sur 2 bâtiments R+2. Travaux estimés à 2 750 000 euro(s) HT

**Lieu principal d'exécution du marché** : Clair Vallon 65200 - Bagnères de Bigorre

**Durée du marché (en mois)** : 31

**La consultation comporte des tranches** : Oui

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : Non

**Marché alloti** : Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire** : Oui

**Détail sur la visite (si oui)** : Visite obligatoire, il faudra prendre contact auprès de Mr Duclos au 07 50 16 97 71 ou par email : dduclos@oph65.fr

**Autres informations complémentaires** : L'équipe sera obligatoirement composée de : un ou plusieurs BET spécialisés en fluides et calculs thermiques et énergétiques. Un architecte ou un BET comprenant dans son équipe un architecte possédant un diplôme reconnu au titre de la directive n° 85/384/CEE du

10 juin 1985 un économiste de la construction dans le cas où le ou les membres constituant l'équipe ne posséderait pas de compétences en économie de la construction. ARCHITECTE : Le candidat ayant des compétences en architecture sera obligatoirement inscrit au tableau de l'ordre des architectes pour les architectes français ou possèdera un diplôme reconnu au titre de la directive n° 85/384/CEE du 10 juin 1985. En cas d'attribution du marché et pour sa bonne exécution, il est exigé que le groupement se transforme en groupement conjoint avec mandataire solidaire. Les co-traitants doivent se présenter dans un seul groupement, sous peine d'irrecevabilité des groupements concernés

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/10/2024**